

JOURNAL GAN

MOBILISATION CONTRE LA FERMETURE DE LA MATERNITÉ DE GANGES



LA NOUVELLE FOIRE LES RÉGALADES



10 DOSSIER PARTICIPATION CITOYENNE



12 LES TRAVAUX EN COURS

SOMMAIRE

7 ENVIRONNEMENT Tri des déchets

£ ÉDUCATION / JEUNESSE

10 DOSSIER
Participation citoyenne

17 URBANISME/TRAVAUX

1 SOLIDARITÉ / SANTÉ

16 CULTURE

18 INFOS COMMUNALES

19 SUR NOTRE TERRITOIRE

20 HISTOIRE / PATRIMOINE Les bains-douches

21 RENCONTRE AVEC... Leonello Giorgi

77 EXPRESSION LIBRE

23 ÉTAT CIVIL





Éditeur : Mairie du Vigan - Place Quatrefages de Laroquète - 30120 Le Vigan - service.accueil@levigan.fr - www.levigan.fr | Directrice de la publication : Sylvie Arnal | Rédactrice en chef : Elsa Lewin | Ont participé à ce numéro : S. Arnal, E. Lewin, J. Sauveplane, J. Chamoux, H. Filali, D. Sauveplane, S. Pavlista, E. Pascal, P.-A. Dumas, A. Cozza, les services de la mairie du Vigan, du Campus Connecté et du PETR Causses et Cévennes | Crédits photos : © Anna Saulle, © Arne Schröter, © Sophia Laouari, © H. Filali, © Virginie Govignon, © Aspheries Hervé Leclair, les services de la mairie du Vigan | Photo en 1º de couverture : © Freepik.com | Maquette, graphisme et mise en page : Audrey Malaval (Paprika-box) | Impression : sur papier recyclé par Clément imprimeur - 30120 Le Vigan | Dépôt légal : 12/2022 - Tirage : 2 500 exemplaires.

FDITO

Chères Viganaises, chers Viganais,

Après la vague de désindustrialisation qui nous a fait perdre près d'un millier d'emplois il y a une quinzaine d'années, le Vigan et ses alentours retrouvent aujourd'hui une belle visibilité sur la carte nationale. Ses paysages exceptionnels, sa situation géographique préservée, sa douceur de vivre, sa nouvelle dynamique sont des atouts pour une revitalisation rurale soutenue notamment par le programme Petite ville de demain.

Cependant, le pays viganais n'échappe en rien aux problèmes nationaux et européens.

Les services publics se sont en partie désengagés de nos territoires. Et voilà que nous devons subir un nouvel assaut de difficultés dans le domaine de la santé. L'accès aux soins pour tous est plus que jamais au cœur de nos préoccupations.

Confrontés au désert médical qui nous menace, la maternité de Ganges cesse "temporairement" d'accueillir les naissances à compter du 19 décembre. C'est un nouveau coup dur porté aux citoyens de nos causses et vallées. C'est une situation inacceptable pour les femmes et les familles de notre territoire. C'est également un paradoxe à l'heure où l'État soutient enfin notre territoire dans son rôle de centralité.

J'ai eu la chance d'être choisie parmi trois maires du Gard invités à la réception des maires à l'Elysée en novembre dernier. Au-delà de l'honneur qui m'était fait d'être reçue au palais présidentiel, j'ai pensé que c'était l'occasion d'approcher le Président de la République et de lui soumettre la guestion de la désertification médicale de notre territoire.

La mobilisation de la population et des élus ne doit pas s'arrêter. L'affaire a été entendue en haut lieu et l'ARS n'annonce plus une fermeture définitive mais temporaire. Cette affaire illustre l'extrême difficulté à faire face aux problèmes que notre pays subit après des années caractérisées par un manque total de prospective et quelquefois une gabegie des fonds publics.

La flambée des coûts de l'énergie suscite également l'inquiétude de nos concitoyens. Elle demande une gestion très prudente des finances communales. Cependant, nous avons décidé de ne pas impacter le pouvoir d'achat des Viganaises et des Viganais en n'augmentant pas les impôts locaux (les bases d'imposition sont néanmoins revalorisées de près de 7% par le gouvernement cette année). C'est donc, entre autres, par des économies d'énergie dans les équipements communaux que nous affronterons cette hausse des prix.

La volonté d'agir au plus près des habitants continue de nous animer. La concertation, les travaux de rénovation de nos infrastructures et des projets comme la création d'un pôle d'études supérieures, se poursuivent pour contribuer à la qualité de vie et au bien-être de toutes les générations au Vigan.

Vous trouverez dans ces pages un point sur les actualités de notre territoire et sur les actions que nous menons au quotidien. Vous verrez également que notre ville reste animée tout au long de l'année, notamment pendant la période des fêtes.

Je vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année, dans la chaleur de vos foyers, entourés de vos proches.

> **Sylvie Arnal** Maire du Vigan

INFOS PRATIQUES

Mairie du Vigan

04 67 81 66 00 - email : service.accueil@levigan.fr Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h www.levigan.fr

Facebook: mairielevigan

Illiwap: Mairie du Vigan

BRÈVES..



La maison de la Région en visite au Vigan

La maison de la Région est implantée dans 13 départements d'Occitanie. Elle incarne la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et permet aux citoyens d'obtenir le meilleur service public de proximité. Ces lieux et rencontres sont de véritables ressources sur les politiques régionales. La Maison de la Région Nîmes et Alès s'est déplacée au Vigan pour répondre à toutes les questions des viganais le mardi 4 octobre. L'occasion pour tous, d'obtenir des informations et conseils sur les différentes aides régionales, les mobilités ou les emplois. La Maison de la Région reviendra régulièrement au Vigan.

Low-tech : vers des technologies résilientes

Dans un souci d'anticipation et d'adaptation aux changements à venir, la Mairie du Vigan souhaite mettre en place des outils pour accompagner le territoire vers plus de résilience.

Suite à la rencontre avec un enseignant de l'Institut national polytechnique de Toulouse, nous avons confié à 5 étudiants en master spécialisé en éco-ingénierie, une étude d'opportunité pour le déploiement de technologies utiles, accessibles et durables dans les politiques publiques.

Nous les avons accueillis au Vigan le 17 novembre pour une 1e visite du territoire. Ils seront amenés à revenir pour approfondir leurs travaux.

Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter. service.accueil@levigan.fr

Illuminations de Noël (©



Faut-il pérenniser les illuminations de Noël ?
À l'heure de l'augmentation du coût de l'électricité, la question s'est posée. La municipalité a choisi ces dernières années de passer toutes les guirlandes de Noël en LED et à partir de cette année de réduire la période d'illumination (jusqu'au 2 janvier). Une étude des services municipaux a permis de conclure à un surcoût limité (300 €) dans ces conditions. La magie de Noël peut encore briller.



Une plaque commémorative pour les donneurs d'organes

Le samedi 24 septembre 2022 à 11 h, devant la maison de santé pluridisciplinaire avait lieu l'inauguration de la plaque commémorative en reconnaissance aux donneurs d'organes et leurs familles par l'Association française des familles pour le don d'organes (AFFDO).

Madame le maire, accompagnée du directeur de l'AFFDO étaient tous deux présents pour témoigner leur respect et leur gratitude à l'égard de cette noble cause.



Un nouvel agent chargé de l'urbanisme

Suite à un départ en retraite et face aux futurs enjeux d'urbanisme, la ville accueille un nouvel agent.

Titulaire d'un Master II en urbanisme, Ewald Lacroix a officié dans diverses communes et régions sur des problématiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Il pourra vous renseigner sur le traitement des dossiers d'urbanisme et sur le processus d'élaboration du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).



Approuvée par le conseil municipal à l'unanimité le 13 mai 2022, la convention a commencé à s'appliquer, après une médiation particulièrement longue (1 an au lieu des 4 mois prévus par la loi).

Une 1e étape consistait au paiement d'une partie des sommes dues par la ville au SDIS pour les années 2016 à 2022. Celles-ci ayant été provisionnées, le paiement d'un montant de 872 000 € a pu être effectué le 29 septembre 2022, après réception de la facture du SDIS reçue en mairie le 12 septembre 2022 (après que le SIDS l'ait envoyée au Vigan dans le Lot).

Prochaine étape : la participation des élus de la ville à la commission du SDIS qui devra définir, en 2023, des modalités de calcul de contributions plus justes et transparentes.



Depuis novembre, les services techniques de la ville bénéficient d'un nouveau véhicule utilitaire, français, électrique et recyclable, qui vient remplacer un camion devenu vétuste.



La construction d'une nouvelle caserne de pompiers se précise

Par courrier en date du 2 août 2022, le président du SDIS, Alexandre Pissas, a sollicité Romaric Castor, président du SIVOM du Pays viganais, pour l'acquisition à l'euro symbolique d'un terrain appartenant au SIVOM pour la construction d'un nouveau centre de secours.

Ce terrain est situé au lieu dit "Les Plos". La délibération proposant cette cession a été présentée au conseil syndical du SIVOM le 01/12/2022 et approuvée à l'unanimité.

La municipalité remercie Romaric Castor et les conseillers syndicaux pour cette décision d'intérêt général pour notre territoire et pour nos pompiers en particulier.

BROCANTE DES CHÂTAIGNIERS

Un dimanche par mois de 7h à 13h - Prochaines dates : **15 janvier, 16 février, 19 mars, 16 avril et 21 mai 2023** Infos et réservations (emplacement 5 €) : service.accueil@levigan.fr / 04 67 81 66 00





COUP DE PROJECTEUR

Mobilisation contre la fermeture de la maternité de Ganges

C'est une catastrophe annoncée. Le démantèlement de l'accès aux soins a commencé pour notre territoire.

Mi septembre, le patron de Cap Santé, propriétaire de la Clinique de Ganges, annonçait la fermeture de la maternité le 15 décembre, "faute de médecins". À l'approche du départ en retraite de l'un de ses gynécologues et de la démission d'un autre praticien, M. Gharbi n'a tiré la sonnette d'alarme que 2 mois avant la date de fermeture annoncée.

Élus, collectif de défense, et citoyens se sont mobilisés dès l'annonce de cette fermeture. Manifestations devant la clinique et réunions de crises se sont succédées. Alerte des réseaux sociaux et des médias aussi. Mme Sylvie Arnal a saisi le président de la République le 23 novembre dernier, à l'occasion de la réception des maires de France à l'Élysée, lui remettant un courrier expliquant la situation et demandant son arbitrage. Mais rien n'y fait.

La maternité de Ganges est pourtant vitale pour un bassin de population de près de 40 000 habitant.es, qui dépendent d'elle pour les accouchements, urgences gynécologiques et IVG. Si la clinique permet actuellement à certaines femmes d'être à 10, 20 ou 30 min de leur lieu d'accouchement, d'autres sont déjà à plus d'une heure de route de la maternité. Sa fermeture mettra les futures mamans et autres patientes à 40 min de la première maternité pour les plus chanceuses et à 1h, 1h30 ou 2h pour la plupart des autres patientes! Sans compter les accouchements à domicile qui ne seront plus assurés non plus, faute de maternité de proximité.

Il s'agit là d'une mise en danger inacceptable et irresponsable de milliers de patientes et de leurs enfants. Nous continuerons à nous mobiliser pour lutter contre cette fermeture.



Les témoignages

Nous avons accouché de nos deux enfants à Ganges. Le trajet pour se rendre de notre domicile à la clinique est déjà de 35 à 45 min selon l'horaire. Et encore, notre commune est relativement proche. Beaucoup de familles sont plus éloignées. Pour rejoindre Montpellier, il nous aurait fallu 1h30 dans le meilleur des cas. Notre deuxième enfant est né 30 min après notre arrivée à Ganges. Si nous avions dû aller à Montpellier, il serait né dans une voiture. Comment aurions-nous pu l'accueillir en toute sécurité ? Une famille

La fermeture de la maternité met en grave danger les femmes enceintes. Les accouchements dans des conditions critiques risquent de se multiplier. Et les services de Nîmes et Montpellier vont être surchargés. On ne respecte pas la nature et les souhaits des parents : les accouchements déclenchés se multiplieront, les parents devant faire le choix entre provoquer l'accouchement (ce qui est un acte peu physiologique) ou prendre des risques sur la route au moment de l'accouchement. Des sages-femmes

Nous n'avons pas les moyens matériels ni humains d'assurer des naissances en urgence. Cela doit rester un cas exceptionnel. Or avec la fermeture de la maternité, cela risque de devenir régulier. **Un pompier**

Même s'il y a une pénurie de professionnels, l'ARS et Gharbi n'ont pas fait la preuve de leurs efforts pour recruter et donner envie à des médecins de s'installer. Nous avions pourtant proposé de réaliser un clip citoyen et de les aider à rendre les choses attractives. Nous restons dans cet espoir que des gynécologues peuvent être heureux de travailler dans ce cadre exceptionnel que sont les Cévennes. Avec une volonté politique, l'ARS peut encore trouver des solutions et compter sur nous les citoyens pour faire bon accueil. Le collectif

La mobilisation en quelques repères

Septembre 2022 - Création du collectif pour le maintien de la maternité de Ganges

6 octobre & 10 novembre - Manifestations devant la Clinique de Ganges en présence des citoyens, du collectif et des élus de 4 communautés de communes

23 novembre - Mme le maire remet un courrier en mains propres à M. Macron

10 décembre - Manifestations concertées en différents points du territoire (St-Hippolyte-du-Fort, Ganges, Le Vigan...)

Infos : Facebook *Maternité à défendre* ou www.levigan.fr

Pénurie de médecins en Pays Viganais

Le risque de désertification médicale est réel. Beaucoup de médecins généralistes, engagés depuis des années pour notre territoire, partent bientôt en retraite et ne trouvent pas de successeurs. Cette situation n'a pas été anticipée par l'Etat et les territoires ruraux sont les premiers à en pâtir.

Une concertation a débuté il y a plusieurs mois afin de trouver des solutions pérennes en collaboration avec les médecins et les élus (voir notre dossier concertation citoyenne p. 12)

ENVIRONNEMENT....

Tri des biodéchets : vers des composteurs partagés



Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, une réunion publique autour de l'installation de composteurs partagés a eu lieu au Vigan.

En effet les collectivités se doivent de proposer à la population le tri à la source des biodéchets de façon à extraire de nos poubelles les matières organiques et ce d'ici le 1^{er} Janvier 2024. La commune a fait le choix de composts partagés qui mailleront le centre bourg et la périphérie.

3 composteurs de quartier sont déjà fonctionnels : Les Calquieres, Les Mûriers et La Prairie.

D'autres réunions publiques permettront de diffuser l'information au cours de l'année 2023.

Pour une reconquête de notre souveraineté alimentaire

Démarré en septembre 2022, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays viganais a pour objectif de mener réflexions et actions pour tendre vers plus d'autonomie alimentaire sur le territoire. L'avancée de ce PAT se fera en 3 phases : diagnostic, concertation et mise en place du plan d'action co-construit.

D'ores et déjà, des thématiques de réfléxion ont été priorisées :

- L'installation et la pérennisation des producteurs
- La recherche d'un approvisionnement local et de qualité pour la restauration collective
- L'éducation alimentaire
- La mise en valeur du patrimoine alimentaire
- · La lutte contre le gaspillage alimentaire
- La lutte contre la précarité alimentaire

Les PAT sont des démarches lancées au niveau national pour soutenir les territoires qui souhaitent relocaliser leurs approvisionnements et réfléchir sur des thématiques en lien avec l'alimentation.

Contact: c.dupetit@cc-paysviganais.fr

Votre protection pour cet été se prépare aujourd'hui!

Le débroussaillement des abords des habitations (50 m autour des constructions) est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison face au risque d'incendie de forêt. C'est aujourd'hui que vous devez commencer vos travaux, n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Le débroussaillement est une **obligation** de l'article L131-10 du Code forestier. Si vous ne le faites pas vous vous exposez à une mise en demeure avec une pénalité journalière et/ou une amende.

Face au risque incendie nous devons tous prendre nos responsabilités.

Pour en savoir plus, vous disposez notamment d'un livret d'information à l'accueil de la mairie.



Châtaignes et champignons : une alliance cévenole

Lors des 38^{es} Journées mycologiques du Vigan, s'est présentée l'opportunité de répondre à un appel d'offre pour la "structuration d'une filière du champignon forestier comestible". Il s'agit notamment d'accompagner les castanéiculteurs à produire des champignons sous leurs châtaigniers cultivés et à les commercialiser. Nous avons été retenus et nous sommes en phase de recrutement d'un chef de projet à mi-temps sur deux ans, financé à 80% par la Région Occitanie Pyrénnées-Méditerranée et à 10 % par le Département du Gard.

Retour sur la belle saison des foires d'automne



Les Régalades



Miel & Frigoule



Journées mycologiques du Vigan

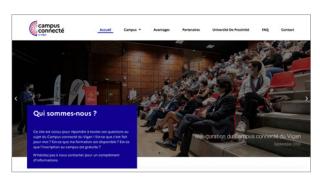
De la toute dernière née au délicieux nom de Régalades à la plus populaire Foire de la pomme et de l'oignon, en passant par Miel & Frigoule, sans oublier les inépuisables Journées mycologiques du Vigan, ce fut un cru exceptionnel. Les propositions variées ont sû conquérir un public toujours plus enthousiaste.

Deux enjeux pour l'année prochaine, les 40 ans des Journées mycologiques du Vigan s'appuyant sur le développement des projets de mycologie sur le territoire, et confirmer les Régalades comme un évènement incontournable, en affirmant ses exigences et en créant toujours plus de convivialité et de partage.

Si vous avez envie de venir donner un coup de main pour la réussite de ces foires, n'hésitez pas, nous ne serons jamais trop à installer les tables, monter les barnums et partager des moments d'entraides pour la réussite d'évènements de cette ampleur!

ÉDUCATION/

Un site internet pour le Campus connecté viganais



Depuis novembre dernier, le campus connecté viganais dispose de son propre website, designé et pensé par un élève du campus : Bilo Guilleux. Ce site est conçu pour répondre à toutes vos questions au sujet du Campus connecté du Vigan. Est-ce que c'est fait pour moi ? Est-ce que ma formation est disponible ? Etc.

Retrouvez toutes les informations sur le site :

www.campus-levigan.fr

Création du pôle d'enseignement supérieur : le cabinet d'architecture est désigné

Dans le précédent numéro du petit journal, nous avions évoqué la création d'un pôle d'enseignement supérieur dans les locaux de l'ancienne maison de retraite des Châtaigniers.

Cet établissement a vocation à accueillir le campus connecté, l'école de soins infirmiers et d'aides soignant·es ainsi que la licence EDEN (Étude et Développement des Espaces Naturels) de la faculté de sciences de Montpellier.

Le projet avance rapidement et après un appel d'offres, la municipalité a choisi le cabinet d'architecture VAD du Vigan pour un montant de 143 000 € HT.

Les travaux doivent débuter en septembre 2023 pour une ouverture du pôle en septembre 2024.

JEUNESSE...

Cantine : réservation en ligne

Le service de restauration scolaire évolue : vous pouvez désormais réserver les repas de vos enfants en ligne grâce à l'application E-Ticket, depuis chez vous et sans attendre au bureau des inscriptions.

Pour autant, la communication régulière avec la coordinatrice périscolaire perdure et demeure primordiale pour faire le lien entre l'école et la maison.



La rentrée à la maternelle

L'adaptation des nouveaux petits écoliers s'est bien passée, notamment grâce à l'équipe d'ATSEMs

Par ailleurs, un potager a vu le jour. Si vous avez des graines à partager, les élèves et les enseignantes sont preneurs!

Parents, restez informé·es

Il est indispensable de télécharger l'application Illiwap sur votre téléphone. Elle est désormais l'interface entre la mairie et les parents d'élèves pour la transmission d'informations importantes et notamment des alertes relatives à l'école (météo, etc.).

Pour rappel : Illiwap est une application française d'alerte, d'information et de participation citoyenne, téléchargeable par tous. Elle est gratuite et anonyme. N'attendez plus pour la télécharger, vous y recevrez toutes les informations utiles concernant votre ville.

Du côté du périscolaire



Le temps périscolaire est dédié aux loisirs et à la culture. Les enfants ont à leur disposition du matériel sportif et pour des activités manuelles, des livres, des jeux...

Sous l'impulsion de la coordinatrice périscolaire, le rangement et l'aménagement de la BCD progressent bien.

Anne, la diététicienne, sera de retour en janvier pour des animations avec les enfants autour de l'éducation à l'alimentation.

Les journées "Éducation à la santé"









Le 10 octobre, pour la 3º année consécutive, nous avons accueilli les 41 élèves de CP et d'ULIS de l'école Jean-Carrière pour 5 ateliers créés pour aborder les secrets de la digestion et la nécessité de bien se nourrir pour que le corps soit en bonne santé.

À l'heure où la tendance est à la simplification, l'expérience montre que les enfants comprennent parfaitement des notions qui pourraient paraître complexes et s'approprient complètement les outils et connaissances proposées.

Nous avons pu inviter les parents à assister à la pièce théâtralisée qui reprend les différents points vus dans la journée et à revenir avec leurs enfants après l'école, pour découvrir eux-mêmes les ateliers. De très belles rencontres, qui nous ont permis d'échanger et de constater que la plupart du temps les messages des familles sont en accord avec les messages transmis.

La suite du programme de l'année : les circulations sanguine et respiratoire, les mouvements et le sommeil, les émotions, les communications.

L'association Copasana



Depuis le début du mandat, l'équipe municipale co-construit le Vigan de demain à vos côtés. Que ce soit pour des projets d'aménagements, pour la programmation culturelle ou la mise en place de politiques publiques sur le long terme, à travers des commissions extra-municipales, des réunions publiques, des groupes de travail citoyens, c'est avec vous et pour vous que nous travaillons.

Concertation "Petite ville de demain"

Comme nous vous le présentions dans les précédents numéros, le Vigan et le Pays viganais ont été choisis dans le cadre du programme "Petite ville de demain". La mise en place de ce programme de revitalisation du territoire a débuté par une concertation proposée aux habitants.

Une réunion publique avec des cycles d'atelier (élus communauté de communes + conseil de développement) a eu lieu au printemps 2022, suivi de temps d'échanges avec tous les citoyens sur le marché au printemps/début d'été. Un compte-rendu de ces rencontres est en cours de rédaction et une prochaine série de rencontres est prévue pour le 1er semestre 2023.

Dans le même temps, la Stradda, bureau d'étude accompagnant le projet, a mené une enquête auprès des propriétaires de biens vacants par mailing afin de comprendre les raisons de la vacance. Ils ont aussi pu réaliser des visites d'immeubles (12 dans l'aire urbaine) pour comprendre les projets, calibrer les éventuels travaux et les aides.

L'objectif est d'avoir une stratégie territoriale de rénovation de l'habitat cohérente avec les besoins du territoire.

Enfin, l'agence Rénov'Occitanie propose elle des actions de sensibilisation sur la rénovation de l'habitat telle que des rencontres de présentation des aides à la rénovation (été 2022) ou encore les nuits de la thermographie (5 décembre 22).



Santé

La Ville du Vigan et la Communauté de communes du Pays viganais (CCPV) travaillent avec les professionnels de santé depuis le mois de mars afin de pallier la désertification médicale annoncée.

Ces rencontres ont lieu environ tous les deux mois (voire tous mois). L'ensemble professionnels peut participer aux groupes de travail. La CCPV a candidaté au GIP (Groupement d'Intérêt Public) "Ma Santé Ma Région", dont le dispositif l'embauche permettrait médecins salariés de la région sur le territoire. Des campagnes de communication à l'échelle du Sud Cévennes arriveront dès le début d'année.

Commissions extra-municipales et groupes de travail



Plusieurs commissions et/ou groupes de travail, permanents ou temporaires, permettent de mener des projets main dans la main avec les citoyens.

La commission Culture est par exemple soutenue par une commission extra-municipale. Celle-ci réunit tous les acteurs culturels du territoire une fois par trimestre afin d'analyser ensemble les propositions culturelles faites par chacun, dans un esprit de concertation et de coordination de l'action culturelle sur le territoire. Le but est aussi de favoriser la rencontre et la collaboration entre les acteurs culturels.

Dans le même esprit, des groupes de travail se créent au gré des projets : le souhait de lutter pour les droits des femmes a donné lieu à un groupe de travail mairie/associations menant aux journées "Mauvais Genres", de même qu'un nouveau projet de "Jeux d'Hiver", annoncé pour le mois de février est issu d'un groupe de travail mairie/citoyens autour des éco-dialogues.

Élaboration du SCoT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement durable pour les 10 à 20 ans à venir. Il est défini par les élus, en concertation avec les acteurs du territoire et la population. Il fixe notamment le cadre de référence pour les questions d'aménagement de l'espace, d'urbanisme et d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial et de protection de l'environnement.



Le SCoT a été lancé par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) en 2021, lors de deux séminaires avec des élus, des citoyens membres du conseil de développement, Mme la sous-préfète et l'agence d'urbanisme. Depuis, ce sont de nombreuses réunions thématiques, séminaires et ateliers qui se sont déroulés sur tout le territoire, pour établir un diagnostic.

Le 12 mai 2022, un nouveau séminaire a été l'occasion du lancement du Projet d'aménagement stratégique (PAS). Ce sont à chaque fois entre 40 et 80 personnes qui participent à ces phases de travail. Le 8 décembre dernier, nous avons approfondi deux axes du SCoT avec : un comité "Territoires habités" et un comité "Territoires dynamiques". Une restitution en plénière a eu lieu le lendemain afin de marquer la fin du cycle de travail participatif en vue de la formalisation d'une 1e version rédigée du PAS.

Les compte-rendus sont disponibles sur : www.petr-causses-cevennes.fr/le-scot

Budget participatif

Le budget participatif des Arènes a été mis en place dès 2021. Après les phases d'appel à projets puis de suivi, l'installation des divers aménagements et équipements est en cours. Ce sont 40 000 € qui sont consacrés à ce budget.

Éclairage public

Une réunion publique est organisée le 26 janvier 2023 à 18h au cinéma Le Palace en partenariat avec le cabinet Cèdre et avec l'intervention du Parc National des Cévennes, afin de vous présenter cette nouvelle phase de rénovation. Nous vous y attendons nombreux.

Concertation pour le City-Park

Plusieurs échanges entre l'adjointe déléguée à la politique jeunesse et des jeunes viganais, ont fait ressortir que les équipements sportifs d'extérieur de la ville devaient être améliorés ou renforcés. Le city stade actuel situé près de la piscine intercommunale est vieillissant et n'est plus adapté. Face à ce constat, la commune souhaite étudier l'aménagement d'un espace adapté aux besoins et permettant d'exercer plusieurs activités simultanément en toute sécurité.

Affaire à suivre!



Le projet d'aménagement des bords de l'Arre est un projet structurant de l'urbanisme communal pour les décennies à venir. C'est pourquoi les viganais y sont associés afin de permettre à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre d'identifier les enjeux, les usages et les attentes de la population à court, moyen et long termes.

Dans le cadre de cette démarche, deux balades urbaines ont été organisées. La 1e s'est déroulée le 11 juillet 2022 de l'ancienne école de musique à la chaussée d'Avèze, après le village vacances, la 2e s'est tenue le 17 septembre 2022, de l'ancienne école de musique jusqu'au quartier des Arènes.

Parallèlement, la commune a choisi d'associer des citoyens au comité de pilotage (Copil) de ce projet aux côtés des institutionnels. Parmi 200 personnes tirées au sort sur les listes électorales ayant reçu une information et une invitation à participer à ce projet, 9 personnes manifestant leur intérêt ont été retenues, 3 par bureau de vote, le découpage électoral permettant une couverture optimale des secteurs de la ville longeant les berges de l'Arre.

Le 1^{er} Copil s'est tenu le 13 octobre dernier à l'espace Lucie-Aubrac, où fut présenté par le bureau d'études URBICUS, le diagnostic* et les orientations de ce projet secteur par secteur. Le prochain COPIL se tiendra dans le courant du 1er trimestre 2023.

* Le support de ce diagnostic est consultable en mairie.

URBANISME/TRAVAUX....



Réfection de la toiture de l'espace Lucie-Aubrac

Depuis 4 ans, la municipalité a décidé de mettre en œuvre un plan général de révision des toitures du patrimoine communal.

Après une partie de l'espace Lucie-Aubrac en 2017, l'école primaire Jean-Carrière en 2020, la chapelle de la sacristie en 2021, le choix a été fait en 2022 de terminer la réfection de la toiture de l'espace Lucie-Aubrac.

Édifié au XVII^e siècle, tour à tour couvent, palais de justice, bibliothèque et lieu socio-culturel, cet espace compte environ 500 m² de toitures.

Après consultation, le groupement des entreprises Combernoux Samuel et Cardona Morgan de Bréau-Mars a été retenue. Le montant total des travaux s'élève à 184 000 €, financé par la ville du Vigan.

Lancement des travaux avenue Jean-Jaurès

Les travaux de l'avenue Jean-Jaurès ont démarré fin septembre pour une durée de 9 mois.

Ce marché de travaux a été attribué aux entreprises Serra et Triaire pour un montant de 1,1 M€ HT.

Ces travaux consistent en une reprise complète des réseaux eau, assainissement pluvial et réseaux secs (électricité et téléphone), une reprise de la voirie, des trottoirs, du parvis de la cité scolaire, de l'éclairage public et des parkings en direction de la gendarmerie.

Plan de financement de cette opération : Commune du vigan pour 330 000 €, État pour 387 000 €, Région Occitanie pour 120 000 €, Département du Gard pour 263 000 €.

Par ailleurs, un permis d'aménager a été déposé auprès des services de l'État pour le réaménagement du parc des châtaigniers, avec au programme : restauration de l'allée centrale, reprise de l'ensemble des cheminements piétons et création de nouvelles aires de jeux pour enfants.

En moyenne, sur les 10 dernières années, la commune a pu investir 1 M€ par an sans dégrader sa situation financière et sans augmenter ses taux de fiscalité.



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal débute. Vous trouverez à l'accueil de la mairie un cahier vous permettant de déposer vos propositions, questions, remarques.

Des réunions publiques de concertation seront programmées prochainement.

Vente de bâtiment pour la création de logements

La société Valmat Immo et la SCI Matiloc se sont portées acquéreurs de trois immeubles appartenant à la mairie. Il s'agit du 2 rue Haute, du 7 rue du Palais et de l'ancienne gendarmerie. Ces trois bâtiments seront réhabilités en logements.



PARKING PROVISOIRE BOULEVARD DES CÉVENNES

Pendant la durée des travaux, la municipalité a créé un nouveau parking boulevard des Cévennes. 25 places gratuites sont à la disposition des automobilistes.



Rénovation de l'éclairage public

La 2e tranche des travaux de rénovation "éco-innovante" du réseau de l'éclairage public du Vigan, soutenu par l'Europe (FEDER) à hauteur de 60 000 € et le Syndicat mixte d'électricité du Gard (SMEG) avec 9 000 €, vient de s'achever pour un montant total de 172 141 € TTC.

Ces travaux ont permis notamment de réduire le temps annuel d'éclairement, de l'optimiser indépendamment des aléas climatiques, d'obtenir l'optimum de lumière au sol et d'éliminer le halo lumineux en direction du ciel. À partir de 22 h, l'éclairage baisse d'intensité (et ce iusqu'à 80%).

Devant la qualité du travail réalisé, notamment dans la promotion du label RICE, le Parc national des Cévennes a décidé d'octroyer à la commune une aide de 29 050 € et le SMEG 9 000 € pour une 3e phase début 2023.

Une réunion publique est organisée le 26 janvier 2023 à 18 h au cinéma Le Palace en partenariat avec le cabinet Cedre afin de présenter cette nouvelle phase de rénovation.











Rénovation du groupe scolaire Jean-Carrière et construction d'une nouvelle cantine : Fin de l'étude de faisabilité

En 2021, la municipalité a confié au cabinet d'architecte Maarten Van Den Brandhof - Maud Revol Bordone une étude de faisabilité pour la rénovation complète du groupe scolaire Jean-Carrière et la construction d'une nouvelle cantine scolaire.

Le rendu de cette étude a été présenté aux élu·es en septembre dernier. Le montant total des travaux est estimé à 3,8 M€ HT.

La totalité de cette étude est consultable sur le site internet de la ville à la rubrique "Connaître ma mairie / Les projets".

Il convient maintenant de rencontrer nos partenaires (État, Région, Département, Caisse des dépôts, ADEME et autres) afin de boucler un plan de financement qui serait soutenable par les finances de la ville.



SOLIDARITÉ/SANTÉ....

Une carte de parrainage synonyme d'accueil et de solidarité



Notre territoire est riche d'une tradition de résistance et d'accueil. C'est donc tout naturellement que la mairie du Vigan a signé, il y a 4 ans, la charte des communes solidaires du Gard et a adhéré à l'association nationale des villes et territoires accueillants. La commune a fait le choix d'agir pour une politique d'accueil inconditionnelle, inclusive et solidaire.

Le 17 juin, nous avons accueilli avec l'association APAVIA, les derniers réfugiés arrivés en Pays Viganais. 12 personnes ont reçu une carte de parrainage leur permettant, entre autres, de découvrir les richesses du patrimoine viganais.

Halima Filali, adjointe déléguée à l'action sociale, à la politique jeunesse, à la politique du handicap et aux actions en faveur de nos ainés et Emilie Pascal, vice-présidente de la Communauté de communes du Pays viganais en charge des solidarités et de la culture ont profité de ce moment de convivialité pour remercier le collectif Pays viganais - Terre d'accueil pour son engagement et son dévouement.

Retour sur la semaine bleue



Le samedi 29 octobre, la commune a profité de la Semaine bleue qui célèbre au niveau national les personnes âgées, pour organiser son traditionnel goûter/spectacle.

Au rythme de la troupe Idyllium Cabaret, les quelques 200 invités ont profité pleinement de cet après-midi festif, sur le thème du voyage autour du monde. De l'avis de tous, participants et organisateurs, cette journée a été encore une très belle réussite de convivialité et de partage.

Les 100 bougies de Simone Granier

Un siècle de vie. Née le 25 juillet 1922, Madame Granier a fêté ses 100 ans à l'Oustaou.

Lors de ce moment très chaleureux, Simone, entourée de ses enfants et petits-enfants, a reçu la médaille de la Ville des mains de Sylvie Arnal, Maire du Vigan.

Et quand on lui demande le secret de sa longévité, elle assure ne pas en avoir. À moins que ce soit tout simplement le bonheur.



Se familiariser avec les nouvelles technologies



La commune propose aux séniors des ateliers d'initiation numérique gratuits afin de favoriser leur autonomie, lutter contre l'isolement et faciliter les liens intergénérationnels.

Pour ce faire, la ville bénéficie du soutien de l'association UFCV (Union française des centres de vacances) qui œuvre en ce sens au quotidien auprès des personnes de plus de 60 ans.

L'UFCV et la mairie du Vigan mettent en place à partir du lundi 9 janvier au 27 mars 2023, des ateliers numériques hebdomadaires collectifs gratuits (par petits groupes 10 personnes maximum), de 14h à 16h, à la salle du Cantou.

Ils sont animés par un formateur professionnel, accompagné par deux jeunes en mission de service civique.

Renseignements et inscription à la mairie du Vigan: 04 67 81 66 00

"Les Pélardons Tricotent" fleurissent Octobre Rose





À l'occasion d'Octobre Rose (mois dédié à la prévention et à la lutte contre le cancer du sein), la toute jeune association Les Pélardons Tricotent a souhaité faire une action en fleurissant la rue du Palais. Une quinzaine de crocheteuses et tricoteuses bénévoles a ainsi fabriqué environ 1600 fleurs pour réaliser ce décor.

Cette action a bénéficié du soutien de la mairie du Vigan (autorisation et accrochage fait par les services techniques) et de l'entreprise WELL (don de bas teintés en rose spécialement pour cette occasion).

Les membres de l'association ont été présentes sur les marchés d'octobre le samedi matin afin de distribuer des livrets d'information sur le cancer du sein et de récolter des fonds destinés à la recherche pour l'Institut du Cancer de Montpellier. Grâce à la générosité des habitants du Pays Viganais, 450 € ont été collectés. Un grand merci à tous .

Infos: Facebook Les Pelardons Tricotent

Mutuelle communale: un partenariat qui dure

Les coûts liés à la santé vont croissant et celui des complémentaires santé aussi, c'est pourquoi, il y a un 1 an, la commune a signé un partenariat avec Mutualia Territoires Solidaires, pour la mise en place d'une complémentaire santé "Mutuelle des Territoires" à destination des viganais.

L'objectif de ce dispositif communal est de permettre à tous les habitants et agents publics travaillant sur la commune d'obtenir une offre d'adhésion à une mutuelle compétitive avec des garanties adaptées à chacun. À ce jour, ce sont 120 bénéficiaires qui ont été enregistrés.



Comment vous renseigner?

C'est simple, vous prenez rendez-vous. Un agent de Mutualia vous recoit et analyse avec vous vos besoins afin d'adapter au mieux votre couverture. Sans obligation, cette démarche d'analyse ne vous engage en rien.

Infos et rendez-vous: 04 75 64 63 63

Un nouveau dispositif pour les femmes vivant en milieu rural



Pour lutter contre les violences faites aux femmes, l'éloignement géographique, l'isolement social, les difficultés d'accès aux dispositifs de droits communs, l'association *Inter'Aide* met en place un dispositif nommé DASPIM pour accompagner les femmes vivant en milieu rural.

Une assistante sociale se déplace et propose un accompagnement au plus près des personnes dans

Vous rencontrez des difficultés à vous rendre dans les services d'aide ou vous ne connaissez pas les aides auxquelles vous avez droit? Vous êtes un acteur du territoire et vous connaissez et accompagnez des femmes qui se trouvent dans ces situations?

N'hésitez pas à contacter Mélissa Mesbah : 06 30 74 49 26 / via.daspim@orange.fr

CULTURE.....

Vie culturelle : Quel dynamisme !

Le Vigan est une commune engagée pour la vie culturelle de son territoire. La mairie propose des évènements réguliers et soutient de nombreuses associations viganaises qui œuvrent chaque année pour animer le territoire.

L'été 2022 notamment fut riche en évènements culturels en tous genres. Revenons, sur les principaux évènements qui se sont succédés depuis l'été au Vigan.

Fête de la musique (21 juin) : encore une très belle édition!

Festival du Vigan (du 16 juillet au 23 août) : le festival de musique classique devenu incontournable a rencontré un véritable succès.

Nocturnes du Griffe (21 & 28 juillet, 4 & 11 août): le festival de jazz et musiques du monde a ambiancé la place du quai chaque jeudi soir.

Festival O'Merle! (30 & 31 juillet): la 9e édition du festival de la chanson a rythmé ce beau week-end d'été avec de superbes concerts.

L'Art sur l'Arre (6 & 7 août) : le festival d'arts plastiques nous a régalés avec ses expositions, ateliers découverte, musique, spectacles.

Festival Là-bas vu d'ici (du 25 au 28 août) : une très belle 11^e édition du festival des voyages.

Les *Heures d'orgues* ont fêté avec enthousiasme leurs 20 années de concerts.

Sans oublier *De la musique plein les yeux* et le nouveau festival d'humour *Nébo* qui a inauguré une brillante 1^e édition en septembre.

La mairie du Vigan a également organisé de nombreuses animations dans la ville au cours de cette période estivale : des vide-greniers au parc des châtaigniers, des stands de jeux pour tous et des projections de films en plein air.

La saison culturelle a repris à l'automne avec une 2^e *Fête de la Soupe* magique, organisée par la Cie Amarante, la *Fête du Puppet Sporting Club* tournée vers la marionnette dans tous ses états, le festival du polar *36 quai des Cévennes* qui a réuni de très nombreux spectateurs et le *Coup d'Eclat* consacré à la littérature jeunesse a clos, malgré une annulation partielle, une année de programmation très dynamique.

La ville a également programmé et soutenu d'autres événements ponctuels, conférences, concerts de jazz, expositions... proposés par les associations et acteurs culturels du territoire.

Merci à elles et eux!



Une saison au musée cévenol

La saison 2022 au musée cévenol s'est terminée le 30 octobre dernier.

L'exposition temporaire de l'été, L'abeille au naturel : du monde aux Cévennes, nous a permis de découvrir les relations des hommes et des abeilles à travers les continents. Merci à Éric Tourneret, photographe, qui a partagé avec nous ses clichés.

Après une fermeture hivernale propice à l'entretien des collections, le musée ouvrira à nouveau ses portes dès le mois d'avril 2023, avec une nouvelle exposition photographique temporaire *Itinérance - Le chemin de* Saint Guilhem.

Et nous fêterons les 60 ans du musée en septembre 2023!

Gip Cafés Cultures: bilan 2021-2022

Afin de soutenir la diffusion dans les cafés et les restaurants et l'emploi artistique et technique sur le territoire, la ville du Vigan a adhéré au Groupement d'intérêt public (Gip) Cafés Cultures en 2021.

Le Gip Cafés Cultures, créé en 2015, gère un fonds d'aide à l'emploi artistique direct à destination des cafés et restaurants qui diffusent des concerts et des spectacles professionnels.

Il prend en charge une part de la masse salariale, calculée en fonction du nombre de salariés, sur la base du salaire minimum brut. La part de la prise en charge dépend du nombre de salariés : de 26% pour un salarié à 65% à partir de 7 salariés. La Région Occitanie Pyrénnées-Méditerrnée est adhérente depuis octobre 2015. Elle apporte chaque année, une contribution de 18 000 € dont profitent l'ensemble des bars et restaurants de la région. L'adhésion de la ville du Vigan permet de compléter l'apport de la Région et d'encourager les petits lieux à organiser des concerts et des spectacles.

Au Vigan, ce sont 9 cafés/restaurants qui ont bénéficié du Gip Cafés Cultures pour un montant total versé aux employeurs du territoire de 14 675,41 € (Ministère de la Culture, France Relance, Région Occitanie) dont 5 400 € de la mairie du Vigan pour 41 demandes d'aides traitées et financées soit 157 salaires aidés.

L'enveloppe municipale dédiée au Gip Cafés Cultures en 2023 sera de 4 000 €.

Vos prochains rendez-vous culture & animations

Dès le 1er trimestre 2023, l'activité culturelle se poursuivra avec vivacité.

Tandis que les *Itinérances musicales* nous baladeront au gré des propositions musicales, le mois de janvier fêtera les 25 ans de la Cie Chrysalides. Théâtre, marionnettes, objet, humour, scénographies, la Cie Chrysalides nous régale de ses créations depuis 2 décennies et proposera du 20 au 22 janvier une grande fête pour célébrer son travail.

Le trimestre se poursuivra en musique (La Gaieté parisienne), en rencontres Jeux (Jeux d'Hiver - voir p. 7) et en *spectacle pour enfants* (Le Bourilhou).

La mairie accueillera également un nouveau concert jazz, dans le cadre du cycle "Marcel Dreux invite". Encore un RDV à ne pas manquer, avec une programmation d'exception : une véritable chance de découvrir ou redécouvrir de grandes pointures artistiques au Vigan.

Pour finir, le *Festival Mauvais Genres* proposera sa seconde édition du 2 au 8 mars. Parce que la *lutte* pour l'égalité femmes-hommes est plus que jamais d'actualité. Film, spectacle, conférence, ateliers, stands d'infos, boum seront au rendez-vous sous le thème de l'*espace*. L'occasion de s'interroger sur la place des femmes et des minorités dans l'espace intime et public, de la cour d'école à la sphère professionnelle en passant par le *sport*. De là, il n'y aura qu'un pas pour aller et venir au *Céventrail*, qui vous donne RDV les 3 et 4 mars!

Programmes complets à partir de janvier 2023 : accueil de la mairie / www.levigan.fr / sites internet des divers organisateurs



Festival Mauvais Genres - édition 2022

INFOS COMMUNALES.....

Des bureaux pour la future régie de l'eau potable

Pour augmenter les chances que le service de l'eau potable reste un service public au moment du transfert à l'échelle intercommunale (prévu par la loi en 2026), les communes d'Avèze, de Molières-Cavaillac et du Vigan ont décidé de se rapprocher en vue de s'engager dans un processus d'entente intercommunale pour l'exploitation du réseau d'eau potable sur leurs territoires.

Les communes membres de l'entente apportent les moyens dont elles disposent pour assurer la gestion et le fonctionnement des réseaux d'eau des trois communes. Cependant, chaque commune reste indépendante pour la gestion de son budget et de ses tarifs de l'eau.

Pour permettre l'exercice conjoint de cette compétence, la commune du Vigan met à disposition les locaux dont elle a fait l'acquisition cette année sur l'avenue de Rochebelle (ancienne entreprise de matériaux).

Des travaux sont actuellement réalisés pour créer des bureaux d'accueil des usagers et entreposer le matériel nécessaire à la gestion du service.

Le saviez-vous?

Des exonérations de taxe foncière sont mises en place par la commune.

Depuis 2018, la commune a mis en place une exonération de 100% de la taxe foncière pour 5 ans pour les logements achevés à compter du 1er janvier 2009 et dont le niveau de performance énergétique globale est supérieur à celui imposé par la législation en vigueur, à savoir le label BBC 2005. Cette exonération est applicable à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle de l'achèvement de la construction.

Depuis 2011, la commune a mis en place une exonération de 50% de la taxe foncière pour une durée de 5 ans pour les logements achevés avant le 1er janvier 1989 pour lesquels leur propriétaire a engagé un montant minimum de dépenses d'équipement en faveur des économies d'énergie, et ouvrant droit au crédit d'impôt pour la transition énergétique - CITE (article 200 quater CGI).

Renseignements auprès du centre des impôts_du Vigan



Jeux d'Hiver

Et si nous jouions?

Le 1er week-end de février, nous mettrons en avant l'importance du jeu dans le faire-ensemble, dans la création de liens. Tout un week-end consacré au jeu.

Jeudi 2 février: films au cinéma

Samedi 4 février : jeux aux quatre coins du Vigan Dimanche 5 février : jeux à tous les étages du Bourilhou. Jeux de société, jeux sportifs, jeux de cartes, jeux vidéo ou même jeu d'acteur... Et une super finale surprise!

Programme complet disponible prochainement.



Plan Avenir Montagne, un programme au service de la transition écologique du tourisme

Le PETR est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Avenir Montagne Ingénierie élaboré par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) avec la Banque des Territoires. L'objectif est d'impulser une dynamique en faveur d'un tourisme plus résilient. Cet objectif fort et volontaire est en cohérence avec les programmes nationaux déjà présents sur le territoire : Petite Ville de Demain, Mission Transition écologique, Accueil et Attractivité, Plan alimentaire territorial, etc.

Le Plan Avenir Montagne répond aux enjeux identifiés à l'échelle locale : attractivité, accessibilité et mobilités, transitions, habitat, préservation de l'environnement. Un diagnostic touristique a fait émerger des enjeux tant en termes de fréquentation que des offres de services touristiques (hébergements, restauration...) et des mobilités autour des sites phares du territoire, marqueurs de son histoire et de son identité.

Pour conforter son positionnement de destination durable et résiliente, le territoire, ses acteurs et ses lieux touristiques doivent s'adapter au changement climatique et aux crises actuelles ainsi qu'aux évolutions induites sur les habitudes des excursionnistes locaux et des touristes. Avec la volonté de devenir un territoire exemplaire en matière de transition, le PETR Causses et Cévennes a été sélectionné parmi les 10 territoires pilotes du programme national Avenir Montagne. Cette reconnaissance est aussi une responsabilité. Le PETR Causses et Cévennes bénéficiera d'un soutien renforcé de la Fabrique des Transitions pour l'assumer et embarquer le territoire vers un futur résilient et désirable.

Contact: a.tannai@petr-causses-cevennes.fr



Le nouvel Office de tourisme Sud Cévennes: une fusion réussie

Le nouvel Office de tourisme Sud Cévennes, naît de la fusion des Offices de tourisme Cévennes & Navacelles (Le Vigan) et Cévennes Méditerranée (Ganges).

Il sera effectif au 1er janvier 2023. Les deux offices travaillent en interne depuis un an sur cette harmonisation qui permettra de donner une visibilité encore meilleure aux Sud Cévennes.

La Destination Sud Cévennes quant à elle, créée en 2021, est la mise en réseau des trois offices de tourisme Cévennes Méditerranée, Mont Aigoual Causses Cévennes et Cévennes & Navacelles. Elle était cette année lauréate des 21es Trophées de la Communication pour son magazine de destination Rencontre sauvage. Le magazine s'est vu remettre le 2e prix des Trophées de la Communication dans la catégorie "Meilleur magazine d'information" le vendredi 25 novembre 2022 au 1er étage de la Tour Eiffel.

Ce magazine, entièrement réalisé en interne par l'équipe de communication, Deborah, Thomas et Grégory, a pu voir le jour grâce à la mise en place du réseau et la création d'une nouvelle identité graphique "Sud Cévennes, Rencontre sauvage". Il est disponible gratuitement dans les offices de tourisme et a su séduire les lecteurs par ses superbes photos et ses articles ponctués d'entretiens d'acteurs du territoire.



OFFICE DE TOURISME SUD CÉVENNES Place du marché - 30120 Le Vigan / 04 67 81 01 72 / www.sudcevennes.com



HISTOIRE/PATRIMOINE....

Les bains-douches

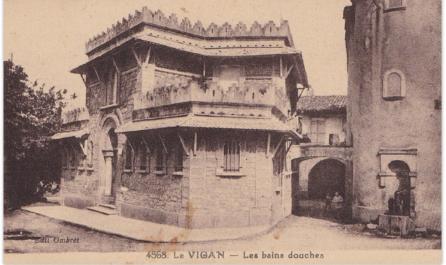
Avant que les Trente glorieuses n'apportent le "confort moderne" dans nos maisons, c'est à l'évier, dans une bassine et avec un broc qu'il fallait se laver. Mais les viganais pouvaient aussi compter sur les bains douches.

C'est à la fin du XIX^e siècle, que ce genre d'établissement a vu le jour partout en France, principalement dans les villes ouvrières.

Au Vigan, l'administration de la Caisse d'épargne fait édifier un surprenant bâtiment inauguré le 1er mai 1910. Le terrain est vendu par la famille Bastié de Bez qui possède alors son hôtel particulier (maison Portalès) dans l'actuelle rue Pierre Gorlier.

L'architecture de cet établissement dénote en plein cœur des Cévennes.





En cette Belle Époque, on rêve d'Orient. Dans un style néomauresque, les fenêtres ont des arcs en fer à cheval, sur les parties supérieures des décorations oscillent entre le motif végétal et la calligraphie arabe, des créneaux orientaux surmontent l'ensemble au-dessus de marquises en tuiles vernissées, et enfin, comble de la fantaisie : des arbustes poussent sur le toit en terrasse!

La porte, digne d'un conte des Mille et une nuits, faisait entrer l'ouvrier dans un autre monde où, sur les murs, les mantras hygiénistes étaient gravés : "La propreté est au corps ce que l'amabilité est à l'âme", "Si tu tiens à ta santé, bénis l'eau qui te lave", "L'eau est la vie du corps, qui s'est bien lavé a belle humeur" et enfin "La propreté est une vertu".

Ouverts toute l'année, les bains-douches ont vu défiler plusieurs générations de viganais avant que les salles de bain ne leur volent la vedette. La passerelle a été remplacée par un pont routier en béton. Le bâtiment a ensuite connu plusieurs usages.

À présent, c'est la communauté musulmane qui a acheté le bâtiment en 2022. Ayant désormais un lieu pour leur culte, c'est la cantillation des versets du Coran qui y prend place. Un bel écrin qui semble avoir été construit pour cette destination cultuelle et qui est aussi le témoin de l'ancrage dans le patrimoine local de ces viganais venus depuis l'autre côté de la Méditerranée.

RENCONTRE AVFC...

Leonello GIORGI Directeur de l'usine Well au Vigan



Leonello Giorgi travaille chez Well depuis 30 ans. *Il est actuellement directeur* industriel du site Well du Vigan et responsable logistique du site Le Bourget de Fresnoy-le-Grand.

L'entreprise Well, challenger sur le marché du collant, est l'une des dernières à fabriquer des collants en France.

Après un début de carrière en tant que technicien chez Bull Périphériques à Belfort (90), Leonello Giorgi reprend ses études à l'école des Mines d'Alès et devient Ingénieur en 1992. Il intègre alors la société Well au Vigan... et y reste. "Je me suis plu sur ce territoire, et le projet d'entreprise m'a séduit. L'entreprise fait confiance à ses salariés et les perspectives d'évolution sont réelles. Well s'attache à développer une véritable culture d'entreprise."

Aujourd'hui, pour faire face aux aléas du marché, au contexte sociétal et économique général, l'entreprise mise sur l'innovation, sur la durabilité et sur la préservation de l'environnement.

Depuis 2019, Well a mis en place une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), qui a été récompensée par l'obtention du label PME+ en 2020.

La marque propose plus d'inclusivité et joue la carte du Made in France, renouvelle et développe ses gammes de produits, "L'entreprise a pris le parti de réduire son impact environnemental, nous avons par exemple 30% d'additifs en moins dans la teinture de nos produits et supprimé 100% des métaux lourds, nous avons réduit la taille de certains emballages..." précise Leonello Giorgi.

Well mise également sur l'innovation. Le challenger s'est doté de machines performantes pouvant assurer le tricotage des fils jusqu'au conditionnement des collants, "l'entreprise investit de 1 à 1,5 M d'euros de matériel chaque année sur le site viganais, nous nous adaptons au marché qui reste très saisonnier. Nous devons rester compétitifs et être capables de livrer en 24 à 72h partout en France".

L'entreprise souhaite pérenniser son savoir-faire et maintenir son activité au Vigan, mais le personnel manque. Well, qui doit renouveler chaque année 10% de son personnel qui part à la retraite, n'échappe pas à la problématique du recrutement qui touche bien des secteurs de notre économie. Le Directeur du site développe donc une politique de recrutement plutôt locale : 80% des employés habitent au Vigan. Ils sont permanents ou intérimaires. "Notre territoire est plutôt enclavé, on n'y accède pas facilement. Il est plus pertinent de recruter des personnes sur place, satisfaites de vivre au Vigan ou dans les alentours, quitte à les former." conclut Leonello Giorgi.



L'ATTIRAIL, Cécile Bes - traiteur événementiel (rue des 3 pigeons) GAOZA - boulangerie & encas vendus sur les marchés (rue de l'Église) COMPTOIR GOURMAND - fromagerie (8 place du marché) BURO DE L'IMMO, Catherine Besson (13 place du Quai)

Vous êtes nouveau commerçant au Vigan? Transmettez-nous vos coordonnées à : service.accueil@levigan.fr



EXPRESSION LIBRE

Mon premier constat à mi mandat :

Le règlement du contentieux avec le SDIS

Celui-ci s'est opéré dans la douleur car le paiement des contributions a été effectué dans l'urgence. La médiation s'est terminée plus vite que prévu pour la majorité municipale. Il a fallu débourser la coquette somme de 890 000 € et cela a provoqué une augmentation conséquente du budget de fonctionnement.

Dans le même temps malgré les affirmations répétées de l'adjoint délégué aux finances qui nous dit: "À la mairie ya des sous sous on peut se faire plaisir, investir et couper des rubans" nous nous interrogeons sur la hausse de l'endettement en mentionnant ici un emprunt de 300 000 € sur le budget de l'eau dont on a du mal à comprendre qu'il soit pour la première fois depuis des années en déficit, mais aussi sur le budget de la ville un emprunt à court terme (ligne de trésorerie) pour 500 000 €.

De quoi faire tomber les beaux discours sur le désendettement de notre commune!

Nous allons devoir faire face à une multitude d'augmentations

Déjà en tension sur la fiscalité, on l'a bien vu sur la taxe foncière dont la part communale n'offre pas de marge de manœuvre, car très (même trop) élevée.

Le prix de l'eau

Nous sommes d'accord avec la mutualisation du service à plusieurs communes. Cependant nous pensons que cette opération est une économie sur le fonctionnement du service qui ne devrait pas entraîner un nivellement des prix vers le haut qui ferait augmenter la facture pour les habitants

Ordures ménagères

Malgré l'augmentation pour 2022 de la TEOM, l'exécutif de la Communauté de Communes a annoncé ne pouvoir faire face aux investissements nécessaires au bon fonctionnement du service (achat de 4 bennes). Quelle que soit la décision qui sera prise, maintien à la CDC ou privatisation du service, nous sommes sûrs qu'elle s'accompagnera d'une hausse de la fiscalité importante.

Fermeture de la maternité de Ganges

Le Pays viganais sera très affecté par cette fermeture. Elle était évoquée depuis

de nombreuses années à une époque où il n'était pas encore question de désertification médicale. Mais la rentabilité d'une maternité privée est en lien avec une croissance économique et démographique.

Nous avons manifesté notre soutien sans tambours ni trompettes.

L'action des élus du Viganais m'a paru tardive et en décalage avec celle des élus Gangeois.

Travaux

Les usagers se plaignent souvent de la mauvaise organisation de la circulation et du manque de concertation.

La perte de places de parking suite aux travaux sur le Boulevard des châtaigniers mécontente les commercants et la population. Le nouvel Agent, aux ordres, a verbalisé de manière très stricte créant un climat de crainte et suscitant des tensions et de l'incompréhension.

Ce n'est pas de cette façon que je conçois le "Bien vivre au Vigan"

Autour de la Ville les habitants se plaignent de la dégradation de leur cadre de vie, état de la voirie déplorable et entretien inexistant.

Petit journal

Lors de la parution de notre article dans le dernier petit journal municipal, Madame le Maire s'est octroyé un droit de réponse.

Cette pratique constituait un excès de pouvoir et nous avons exercé un droit de recours auprès du juge administratif. Suite à cela Madame Arnal a reconnu ses torts et s'est excusée en conseil municipal, et le fait publiquement dans cette

De ce fait, comme je m'y étais engagé, je me suis désisté de mon recours.

Je me devais de préserver ma liberté d'expression.

Ces quelques points évoqués ici sont vitaux pour les habitants, et pour l'attractivité du territoire. Nous rappelons que nous votons aussi pour de nombreuses délibérations communales et communautaires.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de prospérité.

Alessandro Cozza

EXCUSES DE MME LE MAIRE...

Dans la dernière édition du *Petit Journal*, j'ai inséré à tort un article intitulé "Droit de réponse" sous l'espace d'expression libre réservé à l'opposition.

Cette insertion était abusive et illégale et à ce titre je présente mes excuses à Monsieur Cozza et son groupe ainsi qu'aux lecteurs de ce bulletin municipal.

C'est emportée par l'engagement qui est le mien que j'ai cru bon de répondre dans le même numéro alors même que le billet d'expression de l'opposition ne contenait pas d'atteintes, ni d'injures personnelles susceptibles, au sens de la Loi, de justifier l'usage d'un droit de réponse.

Après avoir présenté mes excuses à Monsieur Cozza publiquement et personnellement en séance du conseil municipal, c'est en toute sincérité que je les lui renouvelle et vous les adresse à tous.

Sylvie Arnal

ÉTAT CIVIL

du 14/06/2022 au 30/11/2022

Mariages (5)

Le maire et son conseil municipal expriment leurs vœux à

CINTAS Raphaël et BUNALES Julie mariés le 25/06/2022 MARTINEZ Daniel et LAVAUR Stéphanie mariés le 02/07/2022 FAY Samuel et BARATHIEU Sandra mariés le 09/07/2022 GIRE Marc et SULTANA Delphine mariés le 29/07/2022 CLÉMENT Simon et ZANZAN Norah mariés le 01/10/2022

Naissances (11)

Le maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue à

ABU HAMIDEH Salah né le 22/06/2022 à Montpellier MDAAM Méliha né le 27/07/2022 à Montpellier BRÉON Mylann né le 20/08/2022 à Montpellier CHEVALME Elouises née le 11/09/2022 à Ganges CAUVAS Victor né le 13/09/2022 à Ganges SASSOT BALDÉ Ayda née le 14/10/2022 à Ganges NÉGRON TERRONES Sasha né le 25/10/2022 à Montpellier VORSTERMANS Sïam né le 04/11/2022 à Ganges RAMOS Laureline née le 15/11/2022 à Montpellier BOUCHOU Majd né le 18/11/2022 à Ganges AVINENS TRIPODI Giada né le 28/11/2022 à Ganges Erratum : KUENEMANN Milo né le 28/12/2021

Décès (33)

Le maire et son conseil municipal adressent leur sympathie aux familles de

GARCIA Jean-Luc décédé le 13/06/2022 SONDARJÉE Mehmoud décédé le 14/06/2022 FOULON Fabrice décédé le 16/06/20222 BROUSSARD Laurence décédée le 18/06/2022 DOUCET Paulette décédée le 27/06/2022 BOULET Jacky décédé le 28/06/2022 FLOMON Patrice décédé le 30/06/2022 AUBERT Félicie décédée le 11/07/2022 DARNIS Suzanne décédée le 11/07/2022 JULLIEN Bernard décédé le 19/07/2022 LAURENS Ginette décédée le 25/07/2022 LAUTMANN Jean-Claude décédé le 21/07/2022 SALENDRES Serge décédé le 29/07/2002 BOISSON Gonzala décédée le 07/08/2022 PARAIRE Georgette décédée le 18/08/2022 STOCK Jacky décédé le 22/08/2022 BADAOUI Majid décédé le 24/08/2022 THÉODORIDIS Dominique décédé le 27/08/2022 SÈVEZAN Vicenzo décédé le 27/08/2022 FESQUET Andrée décédée le 06/09/2022 JUNIER André décédé le 07/09/2022 FRIGO Pierre décédé le 17/09/2022 SLIWINSKI Zenon décédé le 27/09/2022 SERRENNE- FABRE Ginette décédée le 06/10/2022 SAVERE Bernard décédé le 09/10/2022 BOISSONNADE Jean décédé le 12/10/2022 ZEBERKO Marguerite décédée le 18/10/2022 COMBERNOUX Monique décédée le 28/10/2022 BOUDON Laurence décédée le 08/11/2022 GUY Max décédé le 11/11/2022 SERRES Jacques décédé le 14/11/2022 GAUBERT Jeannine décédée le 21/11/2022 GILLI Alain décédé le 30/11/2022





MAGIE DE NOËL LE VIGAN - DU 17 AU 24 DÉC.

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR L'UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS VIGANAIS LA MAIRIE DU VIGAN ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS SPECTACLES . MUSIQUE . CINÉMA . MANÈGES TOBOGGAN GÉANT . MINI FERME . BALADES EN CALÈCHE ROUE DE LA CHANCE . CHASSE AU TRESOR . ATELIERS

18 DÉCEMBRE - MARCHÉ DE NOËL 23 DÉCEMBRE - FEU D'ARTIFICE











(+ d'infos au 04 67 81 01 72)